Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Evry, le 18 septembre 2012

Note aux rédactions

Accidentologie des conducteurs de 2 roues motorisés

L'année 2012 se caractérise par l'augmentation du nombre des accidents mortels impliquant un 2 roues motorisé.

Depuis le début de l'année, 14 accidents mortels impliquant un deux roues sont à déplorer. On dénombre 31 accidents mortels sur le réseau routier essonnien qui ont provoqué la mort de 13 motards et 1 piéton. **47% des accidents impliquent un 2 RM.**

En 2011, on dénombrait 14 motards tués soit 32% de conducteurs de 2 RM tués.

Parmi ces 14 tués, 8 ont entre 18 et 24 ans. En ce qui concerne l'âge des usagers impliqués dans les accidents mortels, il suit la tendance des deux années précédentes : **la tranche d'âge 18 - 24 ans**, qui ne représente pourtant que 9% de la population essonnienne, est fortement représentée parmi les usagers décédés, soit **40% des tués.**

Afin de lutter contre ce fléau, des actions de lutte contre l'insécurité routière sont mises en place et notamment des stages alternatifs à la sanction.

Un stage destiné aux conducteurs de 2 roues motorisés contrevenants, verbalisés dans une période définie et pour de petits délits sera organisé le vendredi 21 septembre 2012 de 8h30 à 10h30 et de 14h à 16h à la base de Défense de Montlhéry.

Pendant ce stage, les contrevenants par groupe de 20 auront l'obligation de participer à 5 ateliers animés par les services de l'Etat (DDT, Forces de l'Ordre), CENTAURE, ICARE et Conseil Général et portant sur les thématiques suivantes :

- un questionnement sur le code de la route
- un test de freinage et évitement
- un test de maniabilité
- un test de conduite sur simulateur comportemental 2 roues motorisé
- la vérification technique de leur motocyclette.

M. Gérard PEHAUT, Directeur du Cabinet du Préfet, sera présent de 14 à 15h sur cette opération à laquelle vous êtes cordialement invités.

Merci de vous accréditer auprès du BCI.

Contacts presse Préfecture :
- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle:
01 69 91 90 54 - 06 31 14 18 36 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHÉ,Adjointe au Chef du Bureau de la communication interministérielle :
01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr